

CONSTITUTION DU DOSSIER

1 – FICHES A REMPLIR :

- 1 Fiche **INSCRIPTION** avec renseignements administratifs
- 1 Fiche **INTERNAT** pour les élèves internes uniquement
- 1 Fiche d'**URGENCE** (à l'attention de tous les parents)
- 1 Fiche **INFIRMERIE** (à la demande de l'infirmier(e) de l'établissement)
- 1 fiche **QUESTIONNAIRE MACHINE DANGEREUSE (élèves de la voie professionnelle)** à remettre sous pli cacheté à l'infirmier(e) de l'établissement.
- 1 Fiche **INTENDANCE**
- 1 fiche transport scolaire qui vous sera distribuée par le chef d'établissement d'accueil (voir selon le cas transport terrestre, maritime ou aérien)

2 – PIECES A FOURNIR :

- Dossier d'orientation (si remis à la famille)
- 1 Exéat ou certificat de fin de scolarité fourni par l'établissement d'origine
- 1 Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire)
- 5 Photos d'identité **avec au dos nom et prénom**
- Photocopies de toutes les pages écrites du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Photocopie de la carte CPS avec numéro DN de l'élève
- Certificat de résidence, facture EDT ou OPT
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) avec **nom et prénom de l'élève inscrits au dos**
- En cas de parents divorcés : décision de justice concernant la garde de l'enfant
- Pour les enfants qui ne sont plus à la charge de leurs parents biologiques : Copie de la délégation d'autorité parentale ou décision de placement su service social.
- Pour les élèves de seize ans et plus : **attestation de recensement et/ou participation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD si celle-ci a été effectuée).**
- Copie ASSR 2
- Pour les étudiants de BTS- CPGE- MC : **relevé de notes du baccalauréat et attestation PARCOURSUP** d'admission dans la formation

3 – Si transport, prévoir en plus :

- Photocopie de la carte CPS avec numéro DN de l'élève
- Facture EDT ou OPT du responsable légal de moins de 3 mois (pas de certificat de résidence)
- 1 Photo d'identité récente **avec au dos nom et prénom**

Et pour les transports aérien et maritime :

- Acte de naissance de l'élève (pas de copie du livret de famille)
- Copie de la délégation d'autorité parentale ou décision de placement du service social le cas échéant